

Innoviris : Applied PhD 2021

Objectifs

Les projets recevables seront évalués par un jury ad hoc et seront défendus par le/la candidate.e en présence des promoteurs et de SynHERA. Pour rappel, la thématique du projet doit cadrer avec une des compétences régionales de la RBC. Les aspects de valorisation et de retombées positives pour la Région (société, environnement, économie, emploi,...) sont cruciaux pour la sélection des dossiers. Au terme des 48 mois, le projet aura mené à : - une thèse de doctorat défendue ; - un transfert technologique/de connaissances vers l'entité partenaire ; - une acquisition de compétences par le/la candidat.e, le/la rendant attractif.ve sur le marché du travail et particulièrement pour cette entité partenaire.

Soumission : 30 avril 2021

Durée : Max. 48 mois

Porteur(s) : Centre de Recherche Haute Ecole

Conditions d'éligibilité

Le programme vise à encourager les partenariats entre le secteur académique et industriel/économique/administratif de la RBC, de façon à développer les compétences et la compétitivité des entreprises bruxelloises ou le service au citoyen.

Le/la candidat.e devra passer 50% de son temps au sein du siège bruxellois de l'entité partenaire et 50% au sein de la HE et se rendre ponctuellement dans l'université (école doctorale).

Les dossiers doivent être suivis par le Technology/Knowledge Transfer Office de l'université, de la HE/CR accueillant le chercheur, soit SynHERA pour les projets de HE/CR associés.

Les dossiers doivent être remis entre le 22 février et le 30 avril 2021 (12h). Les projets débuteront entre janvier et mars 2022.

Conseillères SynHERA : Marie-Catherine Michaux et Louise Gonda

Budget

Le budget couvre le salaire du doctorant (/!\ pas de bourse défiscalisée en HE !) et son inscription au doctorat, les frais de fonctionnement et 10% de frais généraux de la Haute Ecole.

Les frais de fonctionnement de l'entité partenaire et de l'université ne sont pas éligibles.

Veuillez consulter le règlement et les directives comptables sur <https://innoviris.brussels/fr/applied-phd>

Bailleur de fonds

- **Innoviris**

Propriété intellectuelle

- **ASBL**
- **Centre de Recherche**
- **Entreprise**
- **Haute Ecole**

Critères de sélection

/!\ Le formulaire a été adapté par SynHERA aux particularités de la tripartite engendrée par l'encadrement par un.e HE/CR. Merci de nous contacter au plus vite à ce sujet.

Les projets recevables seront évalués par un jury ad hoc et seront défendus par le/la candidate.e en présence des promoteurs et de SynHERA.

Pour rappel, la thématique du projet doit cadrer avec une des compétences régionales de la RBC.

Les aspects de valorisation et de retombées positives pour la Région (société, environnement, économie, emploi,...) sont cruciaux pour la sélection des dossiers.

Au terme des 48 mois, le projet aura mené à :

- une thèse de doctorat défendue ;
- un transfert technologique/de connaissances vers l'entité partenaire ;
- une acquisition de compétences par le/la candidat.e, le/la rendant attractif.ve sur le marché du travail et particulièrement pour cette entité partenaire.